Croix, le buvons-nous comme un délicieux breuvage de force et d'immortalité? Ah! disons avec saint Thomas d'Aquin et saint Ignace de Loyola: Sanguis Christi, inebria me!

II. — Notre sacerdoce, étant identique à celui de Notre-Seigneur, est consommé par l'effusion totale du précieux Sang, rançon du salut, agent mystérieux de la Rédemption; c'est dans ce sang que nous avons été consacrés Prêtres pour l'éternité. Comment ne pas avoir de dévotion envers lui ? Rappelons-nous les magnifiques paroles par lesquelles saint Paul, saint Jean, saint Pierre ont à l'envi célébré les gloires du Sang du Christ et annoncé à l'humanité perdue sa vertu régénératrice. Nous aussi, nous devons être les apôtres du précieux Sang, au milieu d'un siècle souillé de toutes les abominations du paganisme. Prêchons la divine Rédemption aux infortunés esclaves du mal.

III. — Réunissons par la pensée toutes les merveilles de sainteté qui se sont épanoules, dans le champ de l'Église, depuis dix-huit siècles : c'est la moisson du précieux Sang. Sans lui, la terre n'eût été qu'un enfer anticipé; par lui, la terre a porté des fruits dignes du Ciel. C'est l'application des mérites du précieux Sang, faite par le sacerdoce catholique, qui a converti et transformé le monde. Nous aussi, nous en sommes les ministres et les dispensateurs, particulièrement dans le sacrement de Pénitence. Quel rôle que le nôtre, si nous sommes fidèles à la grâce! Quelle terrible responsabilité. si nous sommes des serviteurs négligents! Quel dévouement ne devons-nous pas avoir pour ce cher prochain qui a coûté à Jésus-Christ tout son Sang! Quel prix ne devons-nous pas attacher au salut ou à la sanctification d'une seule âme! Libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus. (II Cor., XII, 15.)

IV. — Il y a un crime très grave qui se commet contre le Sang eucharistique de Jésus et une humiliation très profonde qui lui en revient: c'est la falsification du vin destiné au Saint Sacrifice. Le vin est spécialement l'espèce du sang ; il est immédiatement consacré et changé au Sang du Christ ; c'est donc une injure directe qu'on lui fait quand, par avafice, calcul intéressé ou tout autre motif, on n'offre à l'action consécratrice qu'un vin inférieur, mélangé ou falsifié. Et par ce temps de mercantilisme à outrance, où la conscience publique subit de si profondes atteintes, que ce crime est souvent commis! Toute âme qui comprend le prix du Sang de Jésus